

Certificat individuel pour utiliser à titre professionnel et distribuer certains types de produits biocides catégorie nuisibles

Institut PRH Formations propose une formation complète pour les utilisateurs, les distributeurs, et les acheteurs de produits biocides à usage professionnels, en vue de détruire des espèces nuisibles (insectes volants, rampants, xylophages, rongeurs, autres mammifères).

- *La réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés*
- *Les risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation de ces produits.*
- *Limiter le recours à ces produits.*
- *Gestion des déchets*

Cette formation est adaptée aux besoins spécifiques de votre secteur d'activité et est dispensée par des formateurs expérimentés en gestion des risques humains et en prévention des risques professionnels.

Code RS/ RNCP : / 6442

Code formation interne : FIPRH12

Durée: 21.00 heures (3 jours continus)

Profils des apprenants : • Acheteurs, utilisateurs et distributeurs de biocides professionnels contre les nuisibles TP14-18 et 20, ainsi que TP8, TP15 ou TP21

- Le dispositif de certificat individuel pour l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides, dit "certibiocide" vise à certifier les compétences des utilisateurs, acheteurs, vendeurs de certains produits biocides réservés aux professionnels.

Le certibiocide « nuisibles » est nécessaire pour les utilisateurs, les acquéreurs et les distributeurs des produits biocides réservés à l'usage professionnel appartenant aux types de produits suivants : TP14: produits rodenticides; TP18: produits insecticides; TP20: produits de lutte contre d'autres vertébrés.

Cette certification vise à certifier les personnes concernées par ces produits afin que celles-ci disposent d'un niveau de compétences suffisant et adapté permettant une utilisation raisonnée, durable et sûre de ces produits biocides pour, notamment, protéger l'environnement et les populations tierces exposées à ces produits via leur activité.

- Le certibiocide nuisible ouvre la distribution, l'achat et l'utilisation de TP8 : produits de protection du bois TP15 : produits avicides TP21 : produits antisalissure

Effectifs : De 4 minimum à 15 maximum

Prérequis :

- Disposer d'une bonne connexion internet permettant une visioconférence pour les cours à distance en direct. Pas d'investissement logiciel pour les cours et l'accès à l'espace numérique de travail.

Accessibilité et délais d'accès :

Les locaux d'Institut PRH sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

En dehors de nos locaux, nous réservons des locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute situation de handicap, ne pas hésiter à décrire les adaptations nécessaires sur l'analyse des besoins, afin que notre référent handicap prenne attache avec vous.

Délais d'accès : 2 semaines

Qualité et indicateurs de résultats :

100 % de réussite

Taux de satisfaction à chaud 2025 : 9,4/10

Objectifs pédagogiques :

À la fin de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Connaître la biologie des espèces cibles 3D.
- Maîtriser les exigences réglementaires liées à l'utilisation des produits biocides professionnels,
- Mettre en oeuvre les mesures de prévention des risques pour la santé et pour l'environnement.
- Appliquer les méthodes alternatives à l'utilisation des produits biocides.

Contenu de la formation :Introduction

- Définitions
- Comprendre les risques liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés et maîtriser les mesures de protection à mettre en place pour prévenir les risques pour la santé et l'environnement

Règlementations

- Connaître la réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés.
- Les responsabilisations
- Les organismes
- Les documentations

Les nuisibles

- Nuisibles Volants
- Nuisibles rampants
- Nuisibles rongeurs
- Contribuer à limiter le recours aux produits rodenticides, insecticides et aux produits de lutte contre d'autres vertébrés en privilégiant des alternatives non chimiques.

La prévention des risques humains

- Obligations
- Prévention des Risques Professionnels
- Assurer une utilisation durable des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés dans le cadre d'une activité professionnelle.

La prévention des risques environnementaux

- Obligations
- Le transport et le stockage
- Connaître les bonnes pratiques pour gérer les déchets liés à l'utilisation des produits rodenticides, insecticides et des produits de lutte contre d'autres vertébrés (gestion des effluents, des déchets organiques,...).

La réglementation sur les produits rodenticides, insecticides et les produits de lutte contre d'autres vertébrés

Les risques pour la santé et l'environnement liés à l'utilisation de ces produits.

Limiter le recours à ces produits.

Gestion des déchets

Organisation de la formation

Modalités pédagogiques

A distance (en direct) et en présentiel selon le choix de l'apprenant.

Équipe pédagogique

Formateur en Gestion des Risques Humains, Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, titulaire d'un Master 2 en sciences Humaines et Sociales et d'un certificat à la gestion sociale et juridique du personnel.

Ressources pédagogiques et techniques

Les stagiaires disposent d'un espace numérique de travail pour l'émargement (dans le cadre de formations à distance), et d'une base documentaire (quel que soit le mode à distance ou présentiel).

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Evaluation diagnostique en amont de formation par questionnaire. Méthode pédagogique en présentiel ou à distance avec MSTeams basée sur la prise en compte des besoins spécifiques. Apport de connaissance très interactif (aucune formation se ressemble), basées sur la logique et le pragmatisme.

Evaluation diagnostique en début de formation par questionnaire. Evaluation finale par QCM de 30 questions. Validation de la formation si le stagiaire est présent et valide à 20 et plus le QCM final.

Lieu de formation : Selon choix à distance en direct ou présentiel au Centre Institut PRH 17 avenue Aquitaine 33380 MARCHEPRIME

Prix : 550 euros en individuel ou 3000 euros pour un groupe de 12 maximum (art 261.4.4a du CGI organisme de formation en dispense de TVA).